## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## **SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018**

Etaient Présents 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

<u>Titulaires</u> :

Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pouvoirs:

Etienne SERNA à Pierre CASABONNE Marianne PAPAREMBORDE à Aimé SOUMET Laurent KELLER à Aracéli ETCHENIQUE Bernard AURISSET à Sandrine HIRSCHINGER Jacques NAYA Daniel LACRAMPE à Maylis DEL PIANTA à **Denise MICHAUT** 

Bernard UTHURRY

à Marylise GASTON

Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

à Marthe CLOT

Christophe GUERY

à Michel ADAM

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE

Marthe CLOT Alain QUINTANA suppléant de Henri BELLEGARDE suppléante de Jean LASSALLE

suppléant de Gérard BURS

Absents:

Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOIPE (excusé), Cédric PUCHEU, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier

CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé).

REÇU

Le 19 NOV. 2018

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 09-181108- PER-

RENFORCEMENT DE LA CELLULE MARCHES PUBLIC

Mme BESSONNEAU indique qu'aujourd'hui la cellule Marchés Publics est un service support au sein de la Communauté de Communes du Haut-Béarn qui réalise l'ensemble des marchés de la CCHB et permet de répondre à nos obligations légales.

Elle est mutualisée avec la Ville d'OLORON-SAINTE-MARIE sous la forme d'un service commun et composée de 1.7 ETP (Emploi Equivalent Temps Plein) pour un montant budgétaire 2018 estimé à 69 100 €.

Elle est composée comme suit :

- 1 responsable (catégorie A) à 10 %
- 1 adjoint au responsable (catégorie B) à 60 %
- 1 gestionnaire (catégorie C) à 100%.

Depuis la fusion, la réalisation de marchés dits « en cours » est passée de 119 à 225 marchés et le nombre de marchés annuels est passé de 47 à 83.

Le nombre de marchés annuels devrait se répartir en fin d'année 2018 ainsi :

- 60% pour la ville d'Oloron
- 40 % pour la CCHB.

Par ailleurs, les pratiques professionnelles évoluent avec la mise en œuvre de la dématérialisation totale au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Enfin, pour rappel, la CRC (Chambre Régionale de Comptes) a recommandé dans ses observations la nécessité de rigueur et de classement des achats par familles homogènes, définies par le code des marchés publics.

Aussi, afin de répondre aux différents arguments précités, il vous est proposé, afin d'acquérir une expertise juridique et financière avérée dans ce domaine, de procéder au recrutement d'un responsable des marchés publics. Cela devrait permettre une fiabilisation des procédures et une autonomie de la cellule Marchés Publics.

Cette cellule serait alors composée de 2.5 ETP pour une enveloppe budgétaire estimée à 107 500 €, décomposée comme suit :

- 1 responsable (catégorie B+/A) à 100 %
- 1 adjoint au responsable (catégorie B) à 50 %
- 1 gestionnaire (catégorie C+) à 100%

Les <u>frais afférents au personnel</u> selon le taux de répartition actuel (nombre d'heures passées par marché sur l'année 2017) s'élèveraient pour chaque collectivité comme suit :

- CCHB : 39.5 % soit 42 462 € (soit une augmentation de coût de 13 748 €)
- Ville d'OLORON-SAINTE-MARIE : 60.5 % soit 65 038 € (soit une augmentation de coût de 21 058 €)

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

 CRÉE un poste de Responsable des marchés publics au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet. Ce poste pourra être pourvu par voie statutaire ou par voie contractuelle, conformément au Statut de la Fonction Publique Territoriale,

- ADOPTE le présent rapport.
- **AUTORISE** M. Le Président à signer l'avenant à la convention de service commun « commande publique »

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 19. 11. 18

Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 1 9 NOV. 2018

SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE